

qu'il avait remplie pendant douze ans avec beaucoup de zèle et d'efficacité. On élut, pour le remplacer, M. Raphaël Bellemare, qui a rempli depuis lors les fonctions de président du conseil.

Transportons-nous maintenant à l'année 1863. Une nouvelle conférence vient de s'établir, celle de Saint-Jean-Baptiste, faisant en tout dix conférences composées de huit cents membres environ. Dans la maison de Saint-Vincent de Paul, bâtie en 1854 par les conférences Sainte-Marie et Saint-Pierre, nous voyons une salle d'asile, fondée en 1860 par Mgr Bourget, et dirigée par les Sœurs de la Providence, avec l'aide des deux conférences que je viens de nommer. Nous pouvons donc revendiquer en partie cette œuvre, comme la nôtre.

D'un autre côté nous voyons aussi deux dispensaires, fondés aussi par Mgr Bourget, et placés l'un chez les Sœurs de la Providence et l'autre chez les Sœurs Grises de l'hospice Saint-Joseph. Les conférences ont aussi coopéré à l'établissement et au maintien de ces deux dispensaires, dont on peut prouver l'utilité par le fait que dans le seul dispensaire de la Providence on reçut, la première année, 3000 malades et l'on y distribua 4836 prescriptions, sans compter 1275 visites faites par les médecins, et 5036 prescriptions données au domicile des pauvres.

En cette même année 1863, M. le président du conseil particulier de Montréal, écrivant au président du conseil général, à Québec, lui exposait en ces termes l'état de nos conférences :

"Vous remarquerez sans doute que les travaux de nos conférences se bornent à la visite et au secours des pauvres, et qu'elles n'ont adopté aucune œuvre particulière. A Montréal, les salles d'asile, les orphelinats, les maisons de réforme se soutiennent isolément, sans le concours de notre société, et je sais que ces œuvres reçoivent annuellement de la charité publique plus que toutes nos conférences ensemble. Ne supposez pas cependant pour cela que la société de Saint-Vincent de Paul soit jalouse de cette compétition dans le bien. Oh non ! Elle s'en réjouit, et je ne mentionne ce fait que pour avoir l'occasion de vous dire que le rapport que je vous sou mets ne peut indiquer qu'une petite partie des bonnes œuvres que les catholiques de Montréal soutiennent constamment."

(A CONTINUER.)

C. MARTEL

Fait une spécialité de la célèbre
machine à coudre

" WILLIAMS "

AU

No. 543, rue Sainte-Catherine

Coin de la rue Beaudry.

ED. BERNIER & Cie

Entrepreneurs de couvertures d'églises,
d'édifices publics, d'usines, de ré-
sidences, etc., en tôle galva-
nisée et autres métaux.

Aussi plombiers, poseurs d'appareils à
gaz et d'appareils pour chauffage
à la vapeur.

69, rue Saint-Jacques.

MONTREAL.